



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY**

AVIS PUBLIC

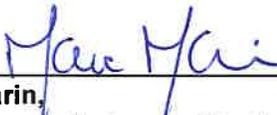
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 90-256

PRENEZ AVIS que lors de la séance du Conseil qui se tiendra le **lundi 3 mars 2025 à 19h00** à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, au 35, ch. de North Hatley, à Sainte-Catherine-de-Hatley, le Conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure visant le 15, rue de la Verdure, lot 4 248 631.

Cette demande vise à faire autoriser la transformation d'un bâtiment principal en bâtiment accessoire pour fin résidentielle d'une superficie de 93,3 m², en considérant que selon l'article 4.5 du *Règlement de zonage* n° 90-256 de la Municipalité, la superficie maximale pour un bâtiment accessoire pour fin résidentielle est de 90 m².

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de la séance du 3 mars 2025.

DONNÉ À SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY, ce 10 février 2025.



Marc Marin,
Directeur général et greffier-trésorier